



LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

•**Matériel de Cuisson**

Si la cuisine n'est pas équipée du matériel nécessaire ou si celui-ci est insuffisant, un forfait pour la fourniture du matériel de cuisson sera appliqué.

Ce forfait inclut la mise à disposition d'un four, d'une étuve, et d'une plaque de cuisson.

•**Gestion des Déchets**

La gestion des déchets n'est pas prise en charge par nos services.

- Il incombe au client de gérer l'élimination des déchets générés lors de l'événement.

•**Nappage en Tissu**

Le nappage en tissu est inclus dans les repas à table et est calculé pour une nappe couvrant six personnes.

- Des nappes supplémentaires peuvent être fournies sur demande, moyennant un supplément.

•**Boissons Fournies par le Client**

Les boissons fournies par le client sont sous sa responsabilité en ce qui concerne leur stockage

- afin de garantir qu'elles soient maintenues à une température adéquate pour leur service.

•**Service des Boissons**

Le service des boissons lors du cocktail, ainsi que la mise en place des boissons sur la table lors du repas,

- ne sont pas soumis à un droit de bouchon. Ces services sont réalisés à titre gracieux, sans frais supplémentaires